

Documents sauvegardés

L'AGEFI

© 2024 L'AGEFI Quotidien - Édition de 7h.
Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.



Nom de la source

L'AGEFI Quotidien - Édition de 7h

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

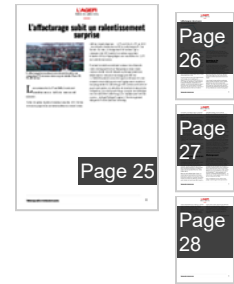
France

Lundi 1 juillet 2024

L'AGEFI Quotidien - Édition de 7h

• p. 25,26,27,28

• 1454 mots



L'affacturage subit un ralentissement surprise

Frédérique Garrouste

Les ressorts de l'activité restent nombreux au-delà de son recul récent.

Baïsse de régime depuis le deuxième semestre 2023. Au lieu de taux de progression enviables habituels, souvent à deux chiffres, depuis vingt ans - + 13% en 2021 et + 15% en 2022 -, la croissance du marché en 2023 n'a atteint que 1% l'an dernier. En outre, le changement de tendance qui a commencé mi 2023 semble s'accroître au premier trimestre 2024 (voir graphique) avec une baisse de -2,6% de l'activité des factors.

Pourtant la solution consistant à assurer les adhérents contre les impayés tout en finançant par avance leurs créances clients devrait démontrer plus que jamais son utilité dans le contexte économique plus difficile. « L'inflation associée à une très légère croissance et à une remontée des défaillances devrait logiquement conduire à une progression de l'affacturage et du recours au découvert par les entreprises. La réduction du besoin de trésorerie des entreprises, avec des taux de tirage à un plus bas historique sur leurs facilités d'affacturage, ne s'explique pas très bien encore », indique Philippe Pougeard, Directeur général délégué de Société Générale Factoring.

Bien-sûr, le contexte incertain fait baisser les besoins de crédit. « *Le ralentissement depuis l'an dernier de l'affacturage s'explique, de même que la contraction générale encore plus marquée des crédits de trésorerie, par la baisse des besoins de trésorerie des entreprises, elle-même liée à la faiblesse de la croissance* », décrypte Philippe Mutin, Président de la commission Affacturage de l'ASF et directeur général de Factofrance et de Crédit Mutuel Factoring. Le crédit court terme a baissé au premier trimestre de 16%. Sur douze mois glissants, le recul des crédits de trésorerie atteint 6,7% selon les statistiques de la Banque de France, soit un recul plus fort que l'affacturage.

Les hausses de taux sont également invoquées. « *Le ralentissement du marché de l'affacturage s'explique par la hausse du coût du financement conduisant les entreprises à être plus regardantes et à ajuster l'utilisation de leurs lignes sur des besoins précis* », affirme Mathieu Arnoux, Directeur du financement chez AU Group.

Une partie de la baisse récente de l'affacturage tient aussi à un effet d'optique : elle a été amplifiée par les augmenta-

L'affacturage international ralentit sans inquiéter ses champions

tions fortes des prix des matières premières en 2022, d'autant que l'affacturage est fortement utilisé par les entreprises industrielles, consommatrices de ces fournitures. « *Les coûts des matières premières, énergie et métaux, qui avaient beaucoup augmenté au deuxième semestre 2022, ont baissé un an plus tard, ce qui joue sur le prix nominal des factures et donc sur les volumes de l'affacturage. La progression de l'affacturage avait d'ailleurs été particulièrement forte en 2022, de plus de 15%. Le ralentissement actuel apparaît donc plutôt comme une correction, la moyenne de la croissance depuis 2019 étant de 5,5% par an malgré l'épisode Covid* », indique Philippe Mutin.

Economies sur les déconsolidations

Au-delà d'une tendance moyenne, certains segments semblent plus particulièrement concernés par la baisse de l'activité, notamment les grands groupes utilisant des montages déconsolidants. Souvent, les solutions d'affacturage des grands groupes sont sans recours (contre

Documents sauvegardés

le cédant des factures) et les financeurs en dette considèrent l'opération comme une cession d'actifs si bien qu'elle est déconsolidante. Sur environ 400 milliards de factures financées par an en France, la part relevant de montages déconsolidants représente environ le tiers des volumes.

Société Générale Factoring, qui finance en affacturage toutes les catégories d'entreprises, de la TPE à la grande multinationale, observe ainsi des comportements différents. « *Nos volumes sont stables pour la clientèle de détail pendant que certains grands groupes semblaient dernièrement plus attentistes dans un contexte de hausse des taux, notamment pour le lancement de programmes déconsolidants*, relate Philippe Pougeard. *Le phénomène reste encore marginal mais nous prêtons attention à ce sujet* ».

Soucieuses d'améliorer leur bilan, les sociétés détenues par les fonds de private equity sont intéressées par ces opérations. « *La hausse des taux a toutefois tendance à freiner un peu l'intérêt pour ces montages*, expose Olivier Lène, Directeur adjoint du marché des grands comptes et de l'international, Crédit Mutuel Factoring et Factofrance. *Mais l'intérêt de la déconsolidation reste fort et le contexte de crise va faire repartir les opérations* ».

La baisse de ces opérations ne semble en tout cas pas imputable au durcissement des contrôles des commissaires aux comptes, dont font état les entreprises et leurs conseils. La tendance remonte à environ dix ans, selon les acteurs du marché. En déconsolidation, les cessions de créances donnent lieu à l'intervention d'un assureur crédit en cas de problème, pour 90% ou 95% du mon-

tant, le reste de l'impayé étant couvert par du collatéral apporté par l'entreprise cédante. La pratique n'a pas évolué à cet égard dernièrement.

« *Pour les programmes déconsolidants, les contrôles et les exigences des informations à fournir ont tendance à augmenter; certains commissaires aux comptes réclament même aux entreprises de leur fournir une opinion d'un tiers de confiance avant d'approuver l'inscription de l'opération en hors bilan* », rapporte Paul Guerrier, Associé, BDO Advisory. Mais si elles anticipent le temps passé en échanges d'informations avec les CAC pointilleux, les entreprises ont accès à ces structurations.

L'affacturage français tourné vers l'international

Autre segment qui semblerait en ralentissement, l'affacturage international. Chez Société Générale, dont le pôle d'affacturage réalise 60% de son activité à l'international, la dynamique n'était pas au rendez-vous l'an dernier. « *Alors que l'international était l'un des moteurs de croissance du marché de l'affacturage depuis dix ans. Société Générale Factoring a vu sa croissance marquer le pas pour la première fois en 2023* », déclare Philippe Pougeard.

Même écho chez Crédit Mutuel Alliance Fédérale. « *Le marché français est très international. L'affacturage a permis de gérer 66 milliards d'euros de créances l'année dernière dont 21 milliards sur le segment de l'international. Ce moteur de la croissance de l'affacturage ces dernières années a tendance à se ralentir un peu mais il va repartir* », anticipe Nicolas Morgant, Directeur du Marché International de Crédit Mutuel Factoring et Factofrance.

En effet, la demande des groupes qui veulent des offres uniformisées pour leur affacturage multi-pays reste soutenue. « *Les grands groupes sont aujourd'hui très intéressés par des programmes d'affacturage intégrant leurs filiales dans plusieurs pays, ce qui leur permet de mieux négocier le prix du programme et de n'avoir qu'un seul contrat et un seul système d'information à gérer*, expose Mathieu Arnoux. *Les programmes paneuropéens fonctionnent bien et les entreprises demandent à présent d'intégrer leurs filiales au-delà de l'Europe, comme aux Etats-Unis ou au Canada* ».

Les banques françaises sont capables de maîtriser les règles locales d'autres pays et de permettre à leurs clients d'utiliser leur affacturage presque comme s'il était domestique. La filière affacturage du groupe Crédit Mutuel Arkea Alliance Fédérale couvre trois continents et 28 pays, en Europe, Amérique du Nord et l'Océanie. « *Nous proposons aux groupes internationaux une centralisation en France du programme d'affacturage portant sur toutes leurs créances à l'international (c'est-à-dire les créances commerciales de leurs filiales installées à l'étranger)*, indiquent Nicolas Morgant et Olivier Lène. *Les entreprises disposent ainsi d'un fonctionnement homogène du programme avec reporting centralisé* ». » Les programmes sont devenus flexibles et simples, avec un contrat cadre et une simple adaptation au droit local sur les rachats de factures. L'entreprise a affaire à un interlocuteur multilingue pour tout le programme.

Affacturage export

L'international peut aussi concerner l'activité d'exportation où Crédit Agricole

Documents sauvegardés

Leasing & Factoring affirme ses ambitions. « *L'affacturage export consiste à financer les flux de factures de clients français en affaires avec des tiers dans d'autres pays européens*, explique Hervé Varillon, Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring. *Nous avons mis en place il y a trois ans une plateforme de traitement unifié à l'échelle européenne des factures, permettant de gérer les flux en un seul contrat, quelle que soit la devise et en prenant en compte les droits différents selon les pays. Dans 80% des cas, ces contrats sont déconsolidants* ». L'activité du groupe pour les opérations à l'international affichait une hausse de +7,6% en fin 2023 et de 7% en fin de premier trimestre 2024, avec une forte croissance liée à la Pologne.

In fine, le ralentissement est donc considéré comme passager. « *La fin de l'argent très bon marché remet en lumière l'utilité fondamentale de l'affacturage : la solution permet d'accompagner la croissance des entreprises comme de les soutenir en période de stress, avec un financement court terme calé sur les créances commerciales et qui n'est pas remis en question si la qualité du bilan de l'entreprise se dégrade* », rappelle Mathieu Arnoux. Surtout si les prix se comparent favorablement à ceux du crédit si l'on tient compte des services embarqués, autour du recouvrement des factures. « *Sauf cas particuliers, nos programmes d'affacturage sont assortis d'un prix inférieur à celui d'un crédit d'exploitation renouvelable, s'agissant de facilités auto-liquidatives* », assure Olivier Lene. Un facteur décisif aux yeux des entreprises...

©Conteneurs dans un port chinois. Photo UE CE / Kevin Lee.

Illustration(s) :